

LOCUS SONUS

post-diplôme école supérieure d'art d'aix-en-provence

audio in art groupe de recherche

2004/05

<http://locusonus.org/>

dossier avant-projet
session 2004/2005
école supérieure
jean-paul ponthot

laboratoire locus sonus
26 avril 2004
d'art d'aix-en-provence
jérôme joy peter sinclair

mise à jour: 26/04/2004 - 30/06/2004

**ECOLE
SUPERIEURE
D'ART**
D'AIX-EN-PROVENCE

Rue Emile Tavan - 13100 Aix-en-Provence
Tél: 33 (0)4 42 27 57 35 - Fax: 33 (0)4 42 27 63 99
mél: locusonus@ecole-art-aix.fr
mél: joy@thing.net (Jérôme Joy)
mél: petesinc@nujus.net (Peter Sinclair)

1_présentation session post-diplôme

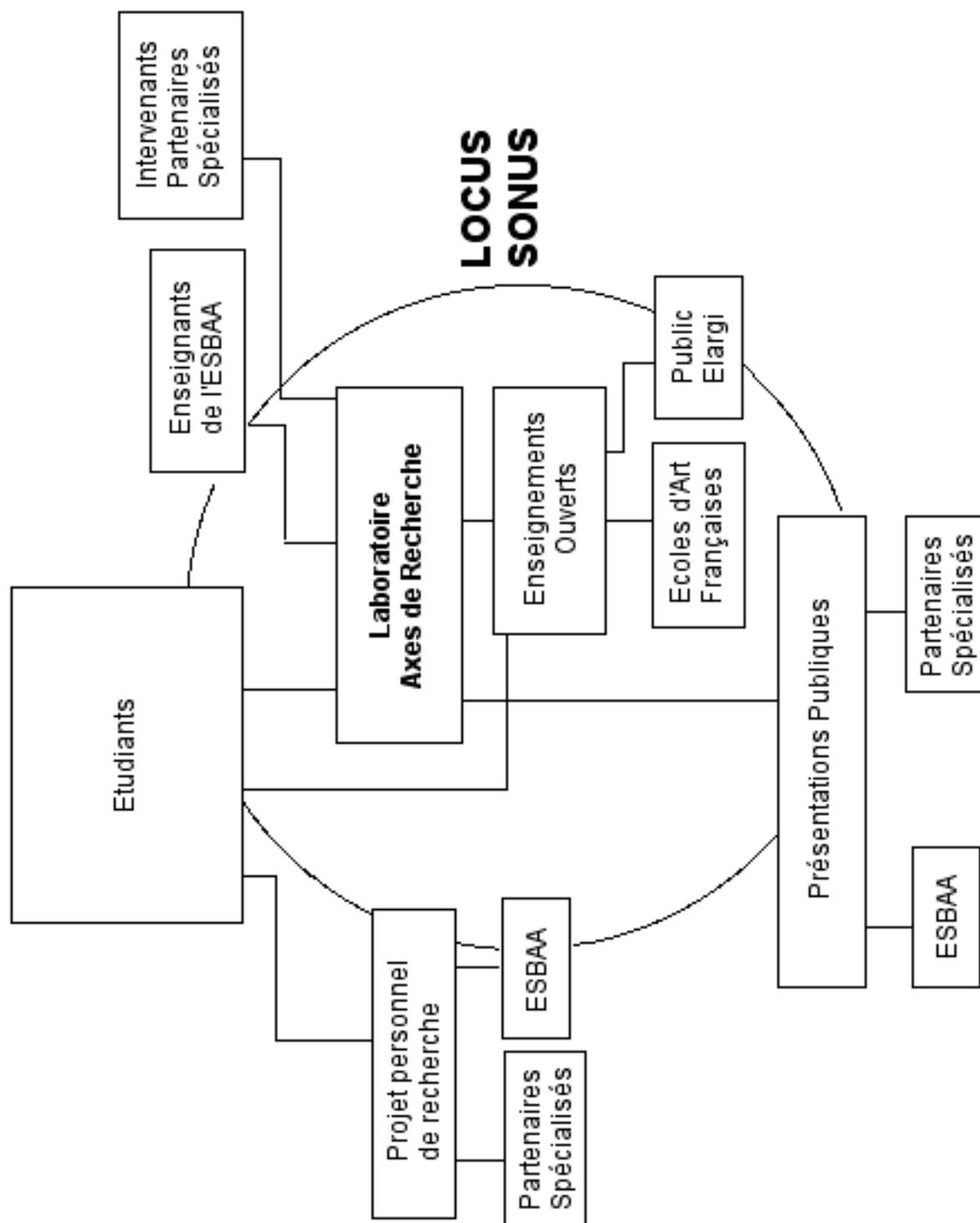
LOCUS SONUS

Groupe de Recherche Audio in Art

Un laboratoire de création sonore et audio

La session 2004/2005 de Locus Sonus met en place la préfiguration du programme sur les 3 ans à venir, sous la forme d'un cadre associant un espace Post-Diplome (par sélection ascendante et candidature volontaire) et un espace d'expérimentation/groupe de travail (par participation contributive et cooptative). Se retrouvent ainsi réunies au travers de cette proposition, deux des facettes essentielles de la recherche artistique: l'incitation à revendiquer un espace spécifique (ce qui ne veut pas dire "confiné") de travail et les particularités pollénisantes et perméables de toute pratique artistique et expérimentale.

Situé géographiquement au sein de l'ESA d'Aix-en-Provence, Locus Sonus se fonde sur la perspective d'une recherche au niveau doctoral (pour l'obtention d'une habilitation en 2007) en augmentant la surface expérimentale et scientifique de l'équipe pédagogique actuelle tout en nourrissant une palette d'activités dans le cursus existant (les 5 ans amenant au DNSEP), par des liens permanents avec les enseignements, les ateliers et les visibilité publiques de l'Ecole.



2_préfiguration 3ème cycle (P3C)

- Le Post-Diplôme Locus Sonus associe les potentiels d'enseignement, de recherche et de professionnalisation, propices aux développements artistiques et scientifiques des futurs candidats. Le fonctionnement et le programme se basent sur la mise en place d'un **laboratoire** défini sur l'échange et la complémentarité d'un projet collectif et du développement des projets personnels de recherche et d'expérimentation des post-étudiants, et bien entendu de leurs réalisations et diffusions en collaboration étroite avec les structures partenaires.

- La structure même du programme prend son fondement sur la nécessité professionnelle de l'expérimentation artistique, dans le cadre des technologies du son et des technologies numériques.

Dans ce sens, l'attente d'un tel post-diplôme comme espace de recherche et d'expérimentation, est d'offrir un cadre inédit de travail, associant l'expertise et l'évaluation permanente, dans un contexte de valorisation et de présentation artistique.

- Il est proposé pour la première session un cadre de préfiguration qui permettra la mise en place des dispositifs qui seront tout d'abord éprouvés durant une année (afin de finaliser les configurations au sein de l'Ecole d'Art, et les conventionnements d'objectifs avec les structures partenaires), avant d'être opérants pour l'accueil des futurs étudiants.

Cette période de préfiguration (oct 2004 - juillet 2005) fonctionnera sous forme d'invitations de jeunes artistes et de chercheurs afin de répondre au montage des dispositifs souhaités:

- Workshops (enseignements ouverts - ateliers partagés) Locus Sonus en relation avec les partenaires (par ex. RadioMatic et The Cave, respectivement avec l'Université Bauhaus à Weimar et avec la School of the Art Institute of Chicago), concernant la mise en place d'un laboratoire sur le streaming audio et d'un sur les mises en espace distribuées et interactives, et préfigurant le Laboratoire collectif. D'autres axes seront définis avec les partenaires associés en cours de conventionnement (Avatar Québec, IRCAM Paris, GMEM Marseille, MIT Boston, STEIM Amsterdam, University of California at Irvine, etc.)

- Ateliers transversaux (enseignements coopératifs) avec les enseignants de l'Ecole d'Art (par ex. Hors-Champs Sonores avec le studio Video, et Mobilités avec l'atelier Hypermedia et avec LOEIL, pour les 3èmes, 4èmes et 5èmes années), et encadrements d'initiation et de projets pédagogiques (1ères et 2èmes années).

Cette préfiguration préparera à l'appel à candidature pour la première session post-diplômante qui succédera à cette première année.

En parallèle à ces activités, sera développé le Forum (dont fait partie le projet déjà lancé DropBox) avec des présentations sur place (brown bag conferences) et en

ligne.

Cette préfiguration sera validée au début du mois de juillet. En effet, le choix entre un appel à candidature (accueil d'étudiants) et un programme de préfiguration (avec des intervenants invités) pour la session 2004/2005 sera étudié avec le Conseil Scientifique. Ce choix intervient car la disponibilité des nouveaux espaces et équipements ne sera effective qu'à partir du mois de janvier 2005.

- L'appel à candidature prévu par la suite permettra l'accueil de 4 post-diplômants sur une année, qui constitueront avec les coordinateurs le Laboratoire collectif. Cet appel sera international et ouvert.

La constitution de ce laboratoire sera expertisée par le réseau partenarial national et international ainsi que par le Conseil Scientifique.

L'appel pourra être complété par une autre formule tout aussi incitative: les partenaires impliqués sous forme de conventionnements, pourront être rapporteurs de projets identifiés chacun sur un(e) étudiant(e) chercheur qui "postule" ainsi pour être inscrits également au Post-Diplôme.

Le Conseil Scientifique examinera les demandes et proposera la constitution d'un groupe de recherche de 4 à 6 artistes/chercheurs.

La candidature au Post-Diplôme sera donc d'emblée internationale.

- L'inscription dans un tel programme (incubateur) demande une mise à disposition durant un an, à la participation à des axes collectifs identifiant le Locus Sonus et développant une série de workshops et de séminaires, ainsi que la réalisation d'un "laboratoire" modulaire "public", articulé, alimenté et nourri par les projets personnels de recherche des étudiants et par les thématiques génériques du programme (audio en réseau, audio en espace).

La disponibilité pour la présence des post-diplômants et leur mobilité seront assurés à la fois par une rémunération correspondant à une mission d'encadrement dans le cadre du cursus de l'Ecole (de la 1ère à la 5ème année) sur une durée de 6 semaines en tant que chargés de cours, et par un soutien financier pour les déplacements.

D'autre part, chaque candidat(e) pourra bénéficier de bourses personnelles qu'il trouvera par ses propres moyens en relation avec la structure avec laquelle il est en relation, ou par des sollicitations individuelles auprès d'organismes nationaux, européens ou internationaux, par le relais de Locus Sonus.

- Les 4 à 6 post-étudiants seront inscrits pour un an, pour ce qui concerne les 3 premières sessions annuelles, puis sur des cursus de 3 ans à partir de 2007 pour la mise en phase avec l'habilitation doctorale et l'harmonisation européenne (et internationale). Dans ce sens, les relations universitaires seront mises en place dès la première année pour favoriser des circulations d'enseignements, des validations ponctuelles et précisées et des échanges de ressources. (Cette première étape est représentée par la demande de crédits-recherche sollicitée auprès de la DAP - Collaboration avec le CNRS-LAMES (Samuel Bordreuil): "Territoires électroniques des pratiques artistiques sonores" -)

Les projets personnels seront soutenus par la participation du réseau de partenaires associé à Locus Sonus, ainsi que par les enseignements présents dans l'Ecole Supérieure d'Art d'Aix-en-Provence.

- La configuration de la première année, dite de préfiguration, sera soumise au Conseil Scientifique du 5 juillet 2004.

3_les cadres d'enseignement (propositions)

- Durant l'année de recherche et dans le cadre de Locus Sonus, les post-étudiants sont sollicités pour animer 6 semaines de workshops/ateliers, définies sur l'année, et réparties en deux types d'enseignement:

- **les enseignements ouverts** (spécifiques à Locus Sonus et ouverts à tous les étudiants des Ecoles d'Art) (ces enseignements comprennent aussi outre les workshops, les séminaires organisés avec des intervenants extérieurs et des membres des structures partenaires, et les brown bag conferences liées aux activités des partenaires et de l'espace *Forum*) et

- **les enseignements coopératifs** (réalisés en collaboration avec les enseignants de l'Ecole d'Art d'Aix au sein du cursus des 5 années).

- Chacun des post-étudiants bénéficie d'une rémunération (sous forme de vacations ou de notes de droits d'auteur) pour assurer l'encadrement et le suivi de ces semaines. Ces encadrements sont collectifs (à l'exception peut-être des ateliers d'initiation et des ateliers transversaux), et regroupent obligatoirement les 4 post-étudiants et les 2 coordinateurs du programme Locus Sonus.

- La répartition proposée est celle-ci:

- 2 semaines de workshops Locus Sonus initiés et encadrés par les post-étudiants. (enseignements ouverts)

- encadrement hebdomadaire pour des initiations en 1ères et 2èmes années (1 jour/sem sur 6 semaines). (enseignements coopératifs)

- participation et co-encadrement dans les ateliers transversaux menés avec d'autres enseignants de l'Ecole (années 3, 4 et 5) et dans des ateliers transversaux menés en 2ème année. (2 à 3 ateliers d'une semaine). (enseignements coopératifs)

- En complément du suivi des projets personnels (voir plus bas), et des semaines d'ateliers collectifs (voir page suivante), les post-étudiants devront suivre obligatoirement le cycle "des enseignements ouverts" composé de séminaires/conférences/workshops et assuré par des intervenants convoqués et choisis (par les coordinateurs, par l'équipe d'enseignants, par le Conseil Scientifique ou encore par les étudiants eux-mêmes).

La participation publique à ces enseignements ouverts est accessible à tous les étudiants des Ecoles d'Arts et des Ecoles d'Enseignement Supérieur (en favorisant le croisement entre les pratiques et les compétences différentes: enseignements artistiques, scientifiques, technologiques, etc.), ainsi qu'à un public plus élargi dont l'ancrage dans des pratiques artistiques actuelles et innovantes pourra ouvrir une zone d'échanges dynamique (en relation avec le *Forum*).

- Les thématiques de ces workshops et séminaires (enseignements ouverts) sont initiées à partir des deux axes de recherche du programme Locus Sonus et des objets de recherche des projets des post-étudiants. La position de ceux-ci est donc quasiment identique à celle de "chargés de cours". Ce programme permet d'associer les recherches (hypothèses, expérimentations, évaluations, domaines de compétences, etc.) des candidats et les ressources de Locus Sonus (dont l'Ecole d'Art) ainsi que celles des partenaires. Il permet finalement d'associer l'expérimentation et la médiatisation adéquate des objets de recherche définis par chaque post-étudiant (tout comme dans un DEA ou un Doctorat). Les étudiants du Post-Diplôme se retrouve ainsi en situation d'encadrement et d'expérimentation/recherche.

- Durant l'année, en dehors de ces 6 semaines workshops, les étudiants du post-diplôme développent leurs **projets personnels de recherche** à partir des ressources partenariales et à partir des ressources développées au sein de l'Ecole Supérieure d'Art d'Aix-en-Provence.

Un projet personnel de recherche est défini par:

- la détermination d'un champ de recherche spécifique au domaine audio autour des deux axes défini du programme Locus Sonus
- l'articulation d'objets de recherche et d'hypothèses d'expérimentation et d'observation
 - une méthodologie de mise en oeuvre et de réalisation mettant en avant la singularité du projet et son articulation avec d'autres recherches (expérimentales, artistiques)
 - la pertinence de la recherche artistique au regard d'une actualité ou d'enjeux identifiés ou prospectifs.
 - l'approche de pratiques d'investigations expérimentales et de pratiques critiques (sur les questions d'outils, d'organologies, des formes de présence, de diffusion, etc.)

Il est important de souligner la construction actuelle au sein de l'Ecole d'un espace physique et technique, d'une part spécifique pour le post-diplôme et d'autre part articulé avec les autres enseignements du cursus de l'Ecole (nouveaux studios sons, studio expérimental transversal, lounge Locus Sonus). La présence et la visibilité du post-diplôme sont ancrées dans les activités présentes; il peut ainsi les

amplifier et s'en nourrir.

Les étudiants sont incités à développer au sein des structures partenaires (sous forme de résidences ou de stages), la réalisation de leur projet. Le programme Locus Sonus assure en plus des rémunérations pour les semaines d'enseignement, la prise en charge des mobilités des étudiants à partir d'un cadre déterminé collégialement à l'avance.

- L'étudiant(e) impliqué(e) dans une résidence délocalisée chez un partenaire ou chez des partenaires bénéficie de conditions exceptionnelles pour le développement de son projet (accès gratuit aux ressources, relais de coproduction, prestations pour l'encadrement d'ateliers, de présentation publique, etc. (Voir les contenus respectifs des conventionnements).

L'autonomie de la réalisation et de la diffusion sera recherchée. L'étudiant(e) se retrouve dans la position de valoriser son projet et de trouver les relais nécessaires. Bien entendu, le cadre de Locus Sonus peut lui faciliter les accès et lui donner un support structurel et expérimental à partir duquel il ou elle peut s'appuyer pour finaliser la réalisation artistique de son travail. De même, du fait du conventionnement et de la réciprocité entre Locus Sonus et les partenaires, la diffusion et la circulation publiques des projets devront être assurées entre les structures. (De la même manière, chaque partenaire-hôte identifiera de son côté les ressources techniques, humaines et budgétaires qu'il peut mettre à disposition du programme coopératif, comme par exemple l'aide à la production, la disposition d'hébergements, la participation aux frais de mobilité, etc., voire même l'accès à des validations de crédits dans le cadre des coopérations des enseignements supérieurs).

- Lors des ateliers collectifs (2 semaines de workshops et autres sessions ateliers/playgrounds/séminaires) et des échanges entre les projets personnels durant l'année, devra se contituer le **laboratoire collectif** définissant un dispositif modulaire artistique (*Octopus*, générique provisoire) qui sera public en permanence (soit sur les réseaux, soit dans un espace spécifique ou mobile, soit sous une forme définie par le collectif), et qui sera nourri, développé, et construit tout au long de l'année. Le dispositif n'étant pas contraint à une dimension temporelle, il sera repris (pour être développé et continué) par la session suivante du post-diplôme. Il permet de développer un espace délibéré de recherche et d'expérimentation (conjointement à des déterminants universitaires s'il est nécessaire).

- Le groupe de travail fonctionne en réseau, à partir d'un espace commun (le lounge Locus Sonus), des espace de connexions (les partenaires, etc.), d'un espace serveur et d'une liste de diffusion (d'autres outils télématiques pourront être développés en fonction des besoins et des nécessités du groupe - spip, streaming, etc.). Il bénéficie des ressources propres du Post-Diplôme, comme par exemple la disposition gratuite des logiciels et environnements testés et expérimentés, issus des recherches des structures partenaires (Steim, Ircam, MIT, etc.) et associés à des lieux d'accueil (Salle du Merlan, Fondation Vasarely, manifestations portées

par les partenaires, etc.). Il peut ainsi d'une part bénéficier de la dynamique de cette "zone-test" (beta-test) et d'autre part expérimenter les outils et en proposer des évolutions en fonction des pratiques et des expérimentations qui sont menées par les participants.

Par la nature modulaire et réticulaire du laboratoire collectif, qui sera expérimentée dans des cycles de workshops et d'ateliers/playgrounds (réalisés à l'Ecole Supérieure d'Art d'Aix-en-Provence et/ou en collaboration avec un partenaire), tout autant que par la réalisation des projets personnels des étudiants lors de leurs séjours à Aix, il s'agira d'un véritable espace de recherche et d'expérimentation.

Comme dit précédemment, les relations universitaires seront articulées sur les objets de recherche définis dans le cadre de Locus Sonus, et seront facilitées afin de trouver des mobilités et des expertises adéquates pour les post-étudiants. Ceci permettra de construire pour l'avenir un cadre doctoral défini d'envergure européenne et internationale.

- L'équipe enseignante de l'Ecole et associée au programme Locus Sonus, sera partie prenante (accueil des étudiants, accès aux ressources des différents ateliers de l'Ecole, participation aux workshops) dans la mesure de l'engagement et de la disponibilité de chaque enseignant. Par ailleurs chacun de ceux-ci pourra solliciter la coordination de Locus Sonus et le Conseil Scientifique, pour proposer une intervention (atelier, conférence, etc.) qui pourra être inscrite dans le programme annuel (sous l'intitulé d'ateliers transversaux - enseignements coopératifs -, encadrés par les enseignants, les coordinateurs et les post-étudiants).

Locus Sonus incite fortement la construction d'autres objets de recherche et d'expérimentation, soit déjà identifiés, soit en émergence, qui pourront être portés par les enseignants de l'Ecole, et qui ainsi dialogueront, sous une forme ou une autre, avec les orientations de Locus Sonus. L'articulation de différents programmes conjoints ne pourra qu'enrichir et rendre dynamique les relations entre les enseignements et l'identification d'un pôle expérimental à facettes multiples.

- Un **espace FORUM** sera ouvert autour du post-diplôme à partir des initiatives du programme mais aussi à partir de propositions extérieures. Le Forum se constitue donc comme un espace incitatif (expérimentations, tests, échanges, ...) sans les contraintes "académiques" du suivi du Post-Diplôme - le projet DropBox identifie aujourd'hui ce futur espace Forum -. En contrepartie les participants ont accès libre aux ressources techniques en ligne et aux relais de partenariats avec le réseau de partenaires impliqué dans Locus Sonus. D'autre part, ils sont conviés aux activités publiques de Locus Sonus (workshops, conférences, expérimentations publiques, etc.). La participation au Forum s'effectue par un "login" qui permet d'échanger et de développer en ligne et également d'avoir accès aux ressources publiques du Post-Diplôme. Par ailleurs, ce groupe Forum peut se voir offrir des opportunités professionnelles en collaboration/coproduction avec des partenaires de Locus Sonus. L'équipe participant au Forum est constituée sans sélection préalable mais sur la nécessité préliminaire que le(la)

postulant(e) amène une contribution "significative" au collectif (implication physique et/ou en ligne dans un projet collectif initié par le forum, apport de ressources en ligne, etc.). C'est le groupe qui décide selon des règles émises collectivement de l'entrée d'un nouveau participant dans le forum. D'autre part, la participation au forum n'est pas limitée dans le temps (ce qui n'est pas le cas du Post-Diplôme) - cette participation au forum peut être aussi considérée comme une période préparatoire pour un participant à la postulation au Post-Diplôme - . Ce Forum devient ainsi l'espace "*playground*" de Locus Sonus, en étant continuellement public. Il s'agit de la face "en plein air" du projet général, toujours en mouvement et en évolution, en se basant sur des dynamiques volontaires et expérimentales, et pouvant générer à tout moment des visibilitées.

4_faq

QU'EST-CE QUE LOCUS SONUS?

Locus Sonus est un post-diplôme à visée doctorale qui se déroule sous forme de sessions d'un an, accompagnées par un espace forum permanent public accessible en ligne, et par un Conseil Scientifique qui soutient et évalue les articulations des différents axes de recherche.

Locus Sonus est le post-diplôme de l'Ecole Supérieure d'Art d'Aix-en-Provence.

Les deux axes de recherches du programme sont:

- * **Dispositifs audio en espace**
- * **Dispositifs audio en réseau**

QUEL EST LE PROGRAMME ANNUEL?

Les étudiants admis dans le cycle Locus Sonus partagent leur année entre les enseignements ouverts (séminaires, workshops, brown bag conferences), les enseignements coopératifs (encadrements, ateliers transversaux au sein de l'Ecole d'Art), le suivi de leur projet personnel de recherche et le laboratoire collectif.

* **laboratoire collectif de recherche**

Le laboratoire collectif se déroule sur l'année complète et permet de développer un dispositif de recherche, public et prospectif, qui perdure d'une session à l'autre.

* **projet de recherche personnelle:** développement, réalisation, production

Ils mènent leur projet personnel de recherche en conjuguant les ressources présentes sur Aix-en-Provence et dans les différentes structures partenariales (logistique et soutien assurés par le post-diplôme).

* **enseignements:**

* ***enseignements coopératifs - encadrements:*** encadrement de workshops, d'ateliers d'initiation et d'ateliers transversaux en relation avec les enseignants de l'Ecole (6 semaines)

Les étudiants durant cette période sont chargés de cours au sein de l'Ecole d'Art (initiations, workshops, ateliers transversaux) sur une durée de six semaines. Ils perçoivent pour cette mission une rémunération qui permet d'assurer leur disponibilité sur l'année.

* ***enseignements ouverts - suivis de cours:*** workshops, séminaires, conférences

Les étudiants participent obligatoirement au cycle pédagogique de la recherche, mené par des intervenants sollicités par l'équipe et par les étudiants. Ce cycle est mené en collaboration avec les structures partenaires.

COMMENT CANDIDATER?

Locus Sonus est en phase de préfiguration pour l'année 2004/2005. Les informations concernant l'appel à candidature et les modalités d'inscription seront fournies en temps voulu.

Pour l'instant, la proposition est d'accueillir lors du prochain appel à candidature 4 post-diplômants.

Cet appel international sera ouvert pour des candidats issus des filières Beaux-Arts et Musique, et des départements d'Université (niveaux L et M).

QUEL EST LE MODE DE FINANCEMENT?

* rémunération en tant que chargé de cours (30 jours d'encadrement pédagogique)

* hébergement (fourni par l'Ecole)

* frais de voyages (pris en charge par Locus Sonus)

* apports externes: bourses personnelles, coproductions, rémunérations éventuelles chez partenaires

* frais de production: recherche par l'étudiant avec le support des partenaires et de Locus Sonus

QUEL EST L'ENCADREMENT DES ETUDES?

- * laboratoire de recherche et suivi personnel: coordinateurs
- * suivi personnel: enseignants de l'ESA Aix, enseignants et chercheurs lieux partenaires (externalisation)

COMMENT SONT VALIDEES CES ETUDES?

- * lors des 3 premières années: laboratoire de recherche (post-diplôme)
- * à partir de 2007, habilitation doctorale

QUELS SONT LES ENSEIGNEMENTS OUVERTS?

Ces enseignements sont accessibles à l'ensemble des étudiants de l'Ecole et ceux des autres Ecoles d'Art, ainsi qu'à un public (professionnel) élargi (forum). Ils sont constitués de:

- * **workshops**: encadrés et proposés par les coordinateurs et par les post-diplômants. Ces workshops permettent d'ouvrir des ateliers croisés entre les ressources et les enseignements de l'Ecole et ceux des structures partenaires, à partir des objets de recherche développés dans Locus Sonus.
- * **conférences (brown bag conferences)**: réalisées et proposées par les coordinateurs, par les post-diplômants, et par les participants au Forum. Ces conférences sont gratuites et permettent de faire des présentations de travaux et de recherche en cours.
- * **séminaires**: proposés par les coordinateurs et les post-étudiants, et réalisés par des intervenants des lieux partenaires et extérieurs invités (artistes, chercheurs)

QU'EST-CE QUE LE LABORATOIRE COLLECTIF?

Le laboratoire Locus Sonus est constitué des 4 post-diplômants et des 2 coordinateurs qui définissent ensemble un dispositif public modulaire alimenté par les axes de recherche de Locus Sonus et par les objets de recherche des étudiants. Ce dispositif est la colonne vertébrale du post-diplôme en lui donnant une autonomie publique (il est à la fois localisé et mobile). Il sera aussi le carrefour des recherches menées en coopération avec les partenaires et avec l'espace Forum.

QU'EST-CE QUE LE FORUM?

Le Forum est un espace libre et ouvert pour des contributions externes venant dialoguer avec les axes de recherche de Locus Sonus. Il s'agit d'un espace en ligne (DropBox) et un espace de veille (incitatif, découvertes, projets, perspectives). Les participants au Forum peuvent suivre les enseignements ouverts de Locus Sonus et participer en tant qu'intervenants aux brown bag conférences, ainsi que bénéficier des ressources d'expérimentation (logicielles, etc.). Ces participants peuvent être localisés ou non-localisés (en ligne).

QU'EST-CE QUE LE CONSEIL SCIENTIFIQUE?

Le Conseil Scientifique est constitué de 8 personnalités issues de domaines experts et des lieux partenaires. Pour l'année 2004-2005, ces 8 membres sont: Jean-Pierre Dalbéra / Christophe Dessaux (MRT, Ministère de la Culture), Philippe Franck (Musiques Nouvelles / TransCultures / Belgique), Bastien Gallet (Musica Falsa / France Culture), Christophe Kihm (Art Press / Le Fresnoy), Sally Jane Norman (Université ESI/Poitiers/La Rochelle, Université de Newcastle), Jean-Claude Risset / Daniel Arfib (CNRS-LMA Marseille), Bernard Stiegler (IRCAM Paris), Raphael de Vivo (GMEM), Michel Waisvisz (Steim, Amsterdam).

Il aura un rôle de consultation, de validation des orientations, et de programmation structurelle. Il se réunira une à deux fois l'an. Il est accompagné par l'association de préfiguration de Locus Sonus.

QU'EST-CE QUE L'ASSOCIATION LOCUS SONUS?

L'association Locus Sonus est le support du post-diplôme en collaboration avec l'Ecole Supérieure d'Art d'Aix-en-Provence. Son bureau est constitué de François de Banès Gardonne (Président), Raphael de Vivo (Secrétaire) et de ... (Trésorière). L'association sera le réceptacle des apports financiers spécifiques à Locus Sonus. L'intention est de donner une autonomie de gestion au post-diplôme.

Lors de la première année, le programme Locus Sonus sera totalement soutenu par l'Ecole Supérieure d'Art d'Aix-en-Provence.

LE CADRE DE L'ECOLE SUPERIEURE D'ART D'AIX-EN-PROVENCE

L'Ecole Supérieure d'Art d'Aix-en-Provence est la structure initiatrice du post-diplôme Locus Sonus et offre ses espaces d'expérimentation et de développement pédagogique pour une meilleure conjugaison entre la recherche et la pédagogie en art. Pour ce faire, elle augmente ses ateliers et studios actuels tout en favorisant une transversalité des pratiques:

* **Le laboratoire SON :**

Les studios sons sont rénovés pour répondre à une configuration d'utilisation dans le cycle d'études de l'Ecole d'Art et dans le cycle du post-diplôme. Cet atelier sera constitué de 3 studios:

- * le sona: salle de cours, salle d'écoute, salle d'exploration
- * le soni: cabine d'édition montage/mixage et cabine speak
- * le sono: cabine complète d'édition, mastering

En extension, le **STUDIO** (salle expérimentale) rénové est le lieu transdisciplinaire d'expérimentation et de monstration: installations et dispositifs intermedia, environnements interactifs et hypermedia, configurations performatives et temporelles, carrefours des pratiques multiples spatiales et en réseau.

* **Le lounge Locus Sonus:**

La salle lounge est le lieu "d'études" des étudiants inscrits au post-diplôme. C'est à la fois un atelier commun, une salle de rencontres et de discussions, un studio d'essai. Ce lounge est situé sur la mezzanine du STUDIO.

* **Les unités serveurs:**

Il s'agit de l'espace d'expérimentation en ligne qui sera idéalement être localisé au sein du réseau de l'Ecole d'Art. Il permet de développer les projets en ligne ainsi que leurs suivis, par l'adjonction de fonctions dynamiques (streaming, etc.). Il est aussi l'espace de référence du Forum (liste de diffusion, ftp anonymous, spip, etc.). Actuellement, l'Ecole d'Art dispose d'un réseau interne et d'accès Internet, et développe son site web sous SPIP, système de publication partagée (il s'agit de la première Ecole d'Art en France ayant son site officiel sous cette modalité).

* A cela s'ajoute la volonté de l'équipe pédagogique de construire des espaces communs pédagogiques et d'expérimentation, dynamisant ainsi les dispositifs mis en place.

(Les travaux d'architecture et de rénovation ainsi que les acquisitions de nouvelles configurations techniques seront achevés en janvier 2005).